

Les Pilules Suisses, par leurs propriétés laxatives, toniques, dépuratives, guérissent merveilleusement les maux d'estomac et la constipation.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 26 mai. Présidence de M. Mruar, vice-président. LA VENTE DES CIGARES SANS « DÉTURS ». — L'affaire de M. Adolphe Vandergucht, tisserand, rue de Bavi, n° 68, à Roubaix, dont nous avons rendu compte il y a huit jours, revenait à l'audience de ce jour pour l'audition des témoins.

M. Baubin, contrôleur des contributions indirectes, à Tourcoing, dit qu'il a vu, à un certain moment, le prévenu qui était signalé comme se livrant à la vente illégale des cigares « D.B. ».

Le 10 mai, jour où le délit a été constaté, M. Baubin a remarqué que le prévenu qui était porteur de seize boîtes de cigares vendait, chez les principaux débitants de tabac et cafetiers de la Grande-Place de Tourcoing, de la rue de Tournai et de la rue de Lille, M. Vandergucht fut interrogé et avoua qu'il colportait des cigares qu'il cherchait à vendre au-dessus du prix qu'il avait payés à la Régie. A la suite de ces aveux il fut arrêté et conduit à Lille où il fut maintenu en état de détention préventive.

Le prévenu soutient énergiquement qu'il n'a fait aucun aveu. M. Gaumelieur, chef de poste des contributions indirectes, confirme les déclarations de M. Baubin et ajoute que M. Vandergucht, qui ne pouvait obtenir de la Régie qu'un nombre restreint de boîtes de cigares « D.B. », les faisait prendre par d'autres personnes et qu'il lui avait même de se servir de faux noms pour tromper la Régie.

M. Spriet, avocat de M. Vandergucht, sollicite l'indulgence du tribunal à raison des faits peu graves qui ont motivé la poursuite. Le tribunal condamne M. Vandergucht à 6 jours de prison, sans sursis, et 600 francs d'amende. On ne s'explique pas pourquoi le tribunal s'est montré si sévère dans une affaire qui n'est que celle d'un simple marchand de cigares. M. Vandergucht qui est bien noté et qui n'a jamais encouru de condamnation remontrait les conditions nécessaires pour bénéficier du sursis, surtout que le délit qu'il a commis a déjà été puni par une détention préventive d'une semaine.

Le tribunal condamne M. Vandergucht à 6 jours de prison, sans sursis, et 600 francs d'amende. On ne s'explique pas pourquoi le tribunal s'est montré si sévère dans une affaire qui n'est que celle d'un simple marchand de cigares. M. Vandergucht qui est bien noté et qui n'a jamais encouru de condamnation remontrait les conditions nécessaires pour bénéficier du sursis, surtout que le délit qu'il a commis a déjà été puni par une détention préventive d'une semaine.

UN ENNEMI DE LA POLICE. — Nous avons rendu compte dans notre dernier numéro des débats de la nuit de M. Victor Lepers, 31 ans, tournoisier, rue de la Lys, 54, à Roubaix, poursuivi pour ivresse et pour coups à l'agent de police Lefebvre, de Roubaix.

Après plaidoirie de M. Brackers d'Hugo, Lepers est condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Après plaidoirie de M. Brackers d'Hugo, Lepers est condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Après plaidoirie de M. Brackers d'Hugo, Lepers est condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Après plaidoirie de M. Brackers d'Hugo, Lepers est condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Après plaidoirie de M. Brackers d'Hugo, Lepers est condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Après plaidoirie de M. Brackers d'Hugo, Lepers est condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Après plaidoirie de M. Brackers d'Hugo, Lepers est condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Après plaidoirie de M. Brackers d'Hugo, Lepers est condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Après plaidoirie de M. Brackers d'Hugo, Lepers est condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Après plaidoirie de M. Brackers d'Hugo, Lepers est condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende. M. Lepers a été condamné à 2 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Sachez dire aux gens les marchandes qui les attendent dans votre magasin.

OSTENDE-PENTECOTE Hôtel de Londres, 15, digue de mer. Prix modérés. Bonne cuisine, forfaits pour familles long séjour. Garage pour automobiles. 2041-a-d

INSTITUT D'ELECTROTHERAPIE DE TONRAI

BELGIQUE A LA CHAMBRE

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Cooreman, président.

L'abolition du remplacement

M. le Président. — L'ordre du jour appelle en premier lieu la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi due à l'initiative de M. Bertrand et supprimant le remplacement.

M. Wocast. — Je ne m'oppose pas à la prise en considération de cette proposition de loi par rapport à l'initiative parlementaire.

Mais je tiens à dire que je considère cette proposition comme une mesure de guerre contre les catholiques et comme une manœuvre si grossière (Exclamations et protestations à gauche) que le politicien le plus naïf ne s'y laisserait pas prendre.

M. Schollaert, ministre de l'intérieur et de l'agriculture. — Sous les réserves d'usage, le gouvernement ne s'oppose pas à la prise en considération.

La prise en considération est votée sans autres observations et la proposition de loi est renvoyée aux sections.

Les tableaux du roi

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. Vandervele une demande d'interpellation sur les mesures à prendre pour empêcher que les tableaux de la galerie royale soient dispersés à l'étranger.

M. le Ministre des Beaux-Arts et des Arts déclare n'avoir pas d'objection à faire.

Budget des affaires étrangères

M. Verheyen émet le vœu que les crédits belges à l'étranger soient mieux rétribués. Il voudrait que les crédits soient tenus de connaître le flamand.

M. Coifs. — Une révision du tarif douanier s'élabore en France, qui émet vivement notre industrie et notre agriculture. Dès il y a quelques années, nous avons souffert d'un relèvement considérable des droits à l'entrée en France notamment pour l'imprimerie.

Il n'est pas pour M. le Ministre facile de savoir à la France que la Belgique est vivement émue et que des tarifs prohibitifs pourraient entraver nos mesures de répression. La Belgique reçoit de France moins de produits qu'elle pourrait en passer ou qu'elle pourrait fabriquer elle-même. On pourrait aussi trouver d'autres produits, tels que les vins. Cela, si la condition n'aboutissait pas.

M. Wazemans demande plus de pompe extérieure pour nos ambassades. La Belgique doit s'installer convenablement et montrer aux étrangers sa valeur économique. Ce serait de l'argent bien placé; nous devons nous en rendre compte et nos représentants mais pour l'honneur de la Belgique.

L'orateur voudrait qu'un point de vue douanier, la Belgique exigeât la réciprocité des pays étrangers. Il réclame, notamment, la protection de l'art littéraire et de l'industrie du livre. Nous avons, nous, nos frontières aux productions littéraires françaises alors que toutes les publications belges pénètrent librement ici. Chaque jour, les publications françaises pénètrent ici par milliers et sont vendues au même prix qu'à Paris, alors qu'en Suisse elles se vendent au double du prix de Paris.

La Belgique comme les autres pays devrait protéger son patrimoine artistique que nous devons garder; celui-ci est son honneur. Nous ne devons pas nous rendre trop bien, sans rien nous donner en retour.

La Belgique est le pays hospitalier par excellence mais nous ne devons pas nous laisser pour cela piller impunément. Les nations ne peuvent venir s'installer chez nous, dans nos écoles spéciales et nos universités, mais n'allons pas jusqu'à la duperie. Ne nous laissons pas prendre trop bien sans rien demander en retour.

Van Merrië réclame une protection douanière plus efficace pour les produits belges.

Votes

La Chambre vote, par appel nominal: 1° sur un amendement présenté par M. Wauters au budget des travaux publics, concernant l'application du minimum de salaires aux travaux publics.

2° Sur l'ensemble du budget des travaux publics qui est adopté par 93 voix contre 30 et 7 abstentions.

Débat de projets

M. le ministre de la Justice expose les projets de loi suivants: 1° Annexion de la commune de Lomel au canton judiciaire d'Achel et transfert du chef-lieu de ce canton à Neerpelt; 2° Stabilité des emplois dans les administrations de la bienfaisance et des monts de piété.

Reprise du débat

M. Persoons voudrait voir créer un organisme international chargé de distribuer des secours en cas de grandes catastrophes.

M. Gilles de Felichy réclame la protection douanière pour les produits agricoles et proteste contre les droits proposés à la Chambre française par la commission des douanes. Il espère en l'activité du gouvernement et de nos agents diplomatiques pour arriver à un résultat favorable pour la Belgique.

M. Raemdonck prend la défense des intérêts des populations de la frontière, qui sont l'objet de nombreuses vexations.

M. Osery demande la protection des cyclistes qui se rendent à l'étranger.

M. Denis s'élève contre les tendances de plus en plus protectionnistes de la politique douanière et expose longuement les résultats désastreux des guerres de tarifs.

M. Doal s'occupe des moyens d'améliorer l'organisation du corps consulaire qui, d'après lui, est numériquement inférieur et insuffisant.

La séance est levée.

L'AFFAIRE DES FOURRAGES MILITAIRES AU CAMP DE BEVERLOO. — On assure que deux officiers ont été appelés, mardi, au parquet militaire de Bruxelles, pour être interrogés au sujet des malversations qui ont motivé l'arrestation de l'intendant Tits.

VIE SPORTIVE

Le Véloclub franco-belge de Monin-les-Baraques

Deux réunions sensationnelles le dimanche 30 et le lundi 31 mai

La direction du Véloclub franco-belge vient d'établir pour les fêtes de la Pentecôte, un programme réellement sensationnel et qui promet aux spectateurs de nombreuses réunions dignes des vélodromes parisiens ou bruxellois.

Le dimanche 30 mai se disputera le Grand Prix de la Pentecôte (cours de demi-fond sur 70 kilomètres derrière grosses motocyclettes), en 3 manches.

Enront aux prises dans cette course: Séries de Paris, gagnant du Grand Prix d'ouverture des Vélodromes; vainqueur de Bruni, Content et Léon Vandervuyt; Simar, de Paris, vainqueur de Bardonneux et Content, gagnant des Grands Prix aux vélodromes de Buffalo et Nancy; Samson, de Bruxelles, un des meilleurs stayer belges, gagnant de grands prix d'ouverture aux vélodromes de Bruxelles, Linthout et Harlebeke.

Voici les entraîneurs de ces trois cracks: Caudrier (Sérel); Fossier (Simar); Jean Orléans, le meilleur belge champion du monde (Samson). On peut donc prévoir une lutte splendide et émotionnante entre ces hommes de valeur égaux, désireux les trois de remporter une nouvelle victoire.

Les trois manches de cette épreuve seront encadrées par une course de vitesse pour professionnels et par une course de 25 kilomètres pour amateurs.

Nul doute qu'un programme aussi magnifique ne soit dignement d'être suivi par un grand nombre de spectateurs. Le dimanche 31 mai se disputera le Grand Prix de la Pentecôte (cours de demi-fond sur 70 kilomètres derrière grosses motocyclettes), en 3 manches.

Enront aux prises dans cette course: Séries de Paris, gagnant du Grand Prix d'ouverture des Vélodromes; vainqueur de Bruni, Content et Léon Vandervuyt; Simar, de Paris, vainqueur de Bardonneux et Content, gagnant des Grands Prix aux vélodromes de Buffalo et Nancy; Samson, de Bruxelles, un des meilleurs stayer belges, gagnant de grands prix d'ouverture aux vélodromes de Bruxelles, Linthout et Harlebeke.

Voici les entraîneurs de ces trois cracks: Caudrier (Sérel); Fossier (Simar); Jean Orléans, le meilleur belge champion du monde (Samson). On peut donc prévoir une lutte splendide et émotionnante entre ces hommes de valeur égaux, désireux les trois de remporter une nouvelle victoire.

Les trois manches de cette épreuve seront encadrées par une course de vitesse pour professionnels et par une course de 25 kilomètres pour amateurs.

Nul doute qu'un programme aussi magnifique ne soit dignement d'être suivi par un grand nombre de spectateurs. Le dimanche 31 mai se disputera le Grand Prix de la Pentecôte (cours de demi-fond sur 70 kilomètres derrière grosses motocyclettes), en 3 manches.

Enront aux prises dans cette course: Séries de Paris, gagnant du Grand Prix d'ouverture des Vélodromes; vainqueur de Bruni, Content et Léon Vandervuyt; Simar, de Paris, vainqueur de Bardonneux et Content, gagnant des Grands Prix aux vélodromes de Buffalo et Nancy; Samson, de Bruxelles, un des meilleurs stayer belges, gagnant de grands prix d'ouverture aux vélodromes de Bruxelles, Linthout et Harlebeke.

Voici les entraîneurs de ces trois cracks: Caudrier (Sérel); Fossier (Simar); Jean Orléans, le meilleur belge champion du monde (Samson). On peut donc prévoir une lutte splendide et émotionnante entre ces hommes de valeur égaux, désireux les trois de remporter une nouvelle victoire.

Les trois manches de cette épreuve seront encadrées par une course de vitesse pour professionnels et par une course de 25 kilomètres pour amateurs.

Nul doute qu'un programme aussi magnifique ne soit dignement d'être suivi par un grand nombre de spectateurs. Le dimanche 31 mai se disputera le Grand Prix de la Pentecôte (cours de demi-fond sur 70 kilomètres derrière grosses motocyclettes), en 3 manches.

Enront aux prises dans cette course: Séries de Paris, gagnant du Grand Prix d'ouverture des Vélodromes; vainqueur de Bruni, Content et Léon Vandervuyt; Simar, de Paris, vainqueur de Bardonneux et Content, gagnant des Grands Prix aux vélodromes de Buffalo et Nancy; Samson, de Bruxelles, un des meilleurs stayer belges, gagnant de grands prix d'ouverture aux vélodromes de Bruxelles, Linthout et Harlebeke.

Voici les entraîneurs de ces trois cracks: Caudrier (Sérel); Fossier (Simar); Jean Orléans, le meilleur belge champion du monde (Samson). On peut donc prévoir une lutte splendide et émotionnante entre ces hommes de valeur égaux, désireux les trois de remporter une nouvelle victoire.

Les trois manches de cette épreuve seront encadrées par une course de vitesse pour professionnels et par une course de 25 kilomètres pour amateurs.

Nul doute qu'un programme aussi magnifique ne soit dignement d'être suivi par un grand nombre de spectateurs. Le dimanche 31 mai se disputera le Grand Prix de la Pentecôte (cours de demi-fond sur 70 kilomètres derrière grosses motocyclettes), en 3 manches.

Enront aux prises dans cette course: Séries de Paris, gagnant du Grand Prix d'ouverture des Vélodromes; vainqueur de Bruni, Content et Léon Vandervuyt; Simar, de Paris, vainqueur de Bardonneux et Content, gagnant des Grands Prix aux vélodromes de Buffalo et Nancy; Samson, de Bruxelles, un des meilleurs stayer belges, gagnant de grands prix d'ouverture aux vélodromes de Bruxelles, Linthout et Harlebeke.

Voici les entraîneurs de ces trois cracks: Caudrier (Sérel); Fossier (Simar); Jean Orléans, le meilleur belge champion du monde (Samson). On peut donc prévoir une lutte splendide et émotionnante entre ces hommes de valeur égaux, désireux les trois de remporter une nouvelle victoire.

Les trois manches de cette épreuve seront encadrées par une course de vitesse pour professionnels et par une course de 25 kilomètres pour amateurs.

Nul doute qu'un programme aussi magnifique ne soit dignement d'être suivi par un grand nombre de spectateurs. Le dimanche 31 mai se disputera le Grand Prix de la Pentecôte (cours de demi-fond sur 70 kilomètres derrière grosses motocyclettes), en 3 manches.

Enront aux prises dans cette course: Séries de Paris, gagnant du Grand Prix d'ouverture des Vélodromes; vainqueur de Bruni, Content et Léon Vandervuyt; Simar, de Paris, vainqueur de Bardonneux et Content, gagnant des Grands Prix aux vélodromes de Buffalo et Nancy; Samson, de Bruxelles, un des meilleurs stayer belges, gagnant de grands prix d'ouverture aux vélodromes de Bruxelles, Linthout et Harlebeke.

Voici les entraîneurs de ces trois cracks: Caudrier (Sérel); Fossier (Simar); Jean Orléans, le meilleur belge champion du monde (Samson). On peut donc prévoir une lutte splendide et émotionnante entre ces hommes de valeur égaux, désireux les trois de remporter une nouvelle victoire.

Les trois manches de cette épreuve seront encadrées par une course de vitesse pour professionnels et par une course de 25 kilomètres pour amateurs.

Nul doute qu'un programme aussi magnifique ne soit dignement d'être suivi par un grand nombre de spectateurs. Le dimanche 31 mai se disputera le Grand Prix de la Pentecôte (cours de demi-fond sur 70 kilomètres derrière grosses motocyclettes), en 3 manches.

Enront aux prises dans cette course: Séries de Paris, gagnant du Grand Prix d'ouverture des Vélodromes; vainqueur de Bruni, Content et Léon Vandervuyt; Simar, de Paris, vainqueur de Bardonneux et Content, gagnant des Grands Prix aux vélodromes de Buffalo et Nancy; Samson, de Bruxelles, un des meilleurs stayer belges, gagnant de grands prix d'ouverture aux vélodromes de Bruxelles, Linthout et Harlebeke.

Voici les entraîneurs de ces trois cracks: Caudrier (Sérel); Fossier (Simar); Jean Orléans, le meilleur belge champion du monde (Samson). On peut donc prévoir une lutte splendide et émotionnante entre ces hommes de valeur égaux, désireux les trois de remporter une nouvelle victoire.

Les trois manches de cette épreuve seront encadrées par une course de vitesse pour professionnels et par une course de 25 kilomètres pour amateurs.

Nul doute qu'un programme aussi magnifique ne soit dignement d'être suivi par un grand nombre de spectateurs. Le dimanche 31 mai se disputera le Grand Prix de la Pentecôte (cours de demi-fond sur 70 kilomètres derrière grosses motocyclettes), en 3 manches.

Enront aux prises dans cette course: Séries de Paris, gagnant du Grand Prix d'ouverture des Vélodromes; vainqueur de Bruni, Content et Léon Vandervuyt; Simar, de Paris, vainqueur de Bardonneux et Content, gagnant des Grands Prix aux vélodromes de Buffalo et Nancy; Samson, de Bruxelles, un des meilleurs stayer belges, gagnant de grands prix d'ouverture aux vélodromes de Bruxelles, Linthout et Harlebeke.

Voici les entraîneurs de ces trois cracks: Caudrier (Sérel); Fossier (Simar); Jean Orléans, le meilleur belge champion du monde (Samson). On peut donc prévoir une lutte splendide et émotionnante entre ces hommes de valeur égaux, désireux les trois de remporter une nouvelle victoire.

Les trois manches de cette épreuve seront encadrées par une course de vitesse pour professionnels et par une course de 25 kilomètres pour amateurs.

Nul doute qu'un programme aussi magnifique ne soit dignement d'être suivi par un grand nombre de spectateurs. Le dimanche 31 mai se disputera le Grand Prix de la Pentecôte (cours de demi-fond sur 70 kilomètres derrière grosses motocyclettes), en 3 manches.

Enront aux prises dans cette course: Séries de Paris, gagnant du Grand Prix d'ouverture des Vélodromes; vainqueur de Bruni, Content et Léon Vandervuyt; Simar, de Paris, vainqueur de Bardonneux et Content, gagnant des Grands Prix aux vélodromes de Buffalo et Nancy; Samson, de Bruxelles, un des meilleurs stayer belges, gagnant de grands prix d'ouverture aux vélodromes de Bruxelles, Linthout et Harlebeke.

Voici les entraîneurs de ces trois cracks: Caudrier (Sérel); Fossier (Simar); Jean Orléans, le meilleur belge champion du monde (Samson). On peut donc prévoir une lutte splendide et émotionnante entre ces hommes de valeur égaux, désireux les trois de remporter une nouvelle victoire.

bouillet, le Dimanche 30 mai (Pentecôte). 250 francs de prix d'honneur, plus 2 magnifiques garnitures de cheminée, intitulées le « Pèril », par poules spéciales à 0 fr. 10 aux deux premières séries de deux pigeons non désignés.

La Société fait un chaleureux appel aux amateurs de certaines communes avoisinantes trop souvent exclus de certains concours, mais qui depuis près de 25 ans ont toujours été admis dans les nôtres; nous avons le ferme espoir qu'ils sauront s'en rappeler.

Convoquer: M. Robert, du Cercle Union. Mise en panier le vendredi 28 mai, de 4 à 7 heures 1/2 du soir. 66183

ROUBAIX. — Chantilly, organisé le 25 mai, chez M. Masoulié, boulevard de Beauraumont, 8 paniers riches à 5 h. 45. — 1er prix, Cyrille Bernart, u.p.; 2e, Desbarieux, sp.; 3e, Delecker, p.; 4e, Coquant, ap.; 5e, Rumbold, sp.; 6e, Masquière, p.; 7e, Macs, p.; 8e, Basselet, p.; 9e, Winants, p.; 10e, E. Motte, p.; 11e, Ergibo, Poule à 3 fr. hors concours, Denoyelle. Régulateurs: Lombard, Hogue. — Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 15 vitesse 1.183 m.; le dernier à 8 h. 21, vitesse 1.112 mètres.

TOURCOING. — Chantilly, donné chez M. Erille Deblaire, 84, rue de Paris; 800 pigeons lâchés à 10 h. 15, par M. Robert. — 1er, J.B. Leclerc, u.p.; 2e, Smet, sp.; 3e, J. Beugue, p.; 4e, Delecker, ap.; 5e, Gravier, p.; 6e, H. Campion, sp.; 7e, E. Delahaye, ap.; 8e, Vanek, sp.; 9e et 10e, Carissimo, ap.; 11e, Martinisse, ap.; 12e, Vanderveer, sp.; 13e, Deconinck, ap.; 14e, Hancock, ap.; 15e, Vandogard, ap.; 16e, Gravier, sp.; 17e, Seurbaek, sp.; 18e, Assamane, sp.; 19e, Delecker, Bouquet, Lepers, Régulateur: Carissimo. — Le premier pigeon a été constaté à 1 h. 19'11", vitesse 1.012 m.; le dernier à 1 h. 19'33", vitesse 974 m.

Fédération Justice et Liberté. A partir de ce jour tous les concours seront joués sur Chantilly.

TOURCOING. — La société Justice et Liberté établie chez M. Henri Verrielle, rue de la Croix-Rouge, 56, organise le dimanche 30 mai, deux concours qui auront lieu à 10 h. 15, prix d'honneur, plus 200 fr. le 2e part du Derby 1909. Poulx: unique à 0.10, 0.25, 0.50, 1, 2, 3, 5, 10 et 20 fr. un prix par inscription, à raison de 50 cent. par pigeon, aux 3 premières séries de 2 pigeons non désignés. Mise en panier à 8 h. 15 (trayon 4 kil) 100 fr. prix d'honneur. Poulx: unique à 0.10, 0.25, 0.50, 1, 2, 3 et 5 fr. Un prix par pigeon à 1 fr. 50 par pigeon. 3 pigeons régulateurs seront joués à raison de 25 cent. par pigeon, aux deux premières séries de 2 pigeons non désignés. Mise en panier le samedi 29 mai, de 4 à 7 h. 15 du soir. 66284

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 30 mai, grand concours chez J. Leclercq, à la Gare Dulle, rue de la Vierge, 120. Douze sociétés y prendront part. Mise à 5 pour 15; au 1er à 5 heures 1/2.

Lumachaix 30 mai, chez Oscar Satory, 31, rue du Tilleul, concours de coqs de tous poids, 3 fr. 50 pour 10 fr. Se presser pour les mises. Tirage au sort à 4 h.; au 1er à 5 heures.

Dimanche 30 mai, concours de jambons blancs chez M. Remy, rue de Mousaux, 90. Mise à 5 fr. Tirage au sort à 4 h. 15; au 1er à 5 h. 15. Tirage des mises à 4 h. 15. Tirage des mises à 4 h. 15.

TOURCOING. — Vendredi 28 mai au Galvador, rue de la Gare, 19, concours à 5 pour 15 et 7 pour 20 à 6 h. 1/2. Il reste quelques mises à placer. — Jeudi 30 mai à 8 h. 15, un concours de 100 coqs de tous poids. 3 pigeons régulateurs contre Marius le Gros Rouge de la Gare. 66290

VENTES PUBLIQUES DE LAINES

TOURCOING

Résultats: mardi, 25 mai 1909: 1° Laines brutes et lavées. — La moitié vendue aux prix fermes de la vente dernière, l'autre partie retirée vis-à-vis des prétentions trop élevées des détenteurs.

2° Déchets. — La grande partie vendue aux prix fermes de la vente dernière.

Mercure, 30 mai 1909: Drosses: 350.000 kilos vendus sur environ 500.000 kilos exposés.

Bonne animation. Hausse 10 à 15 centimes pour laines Buenos-Ayres; 20 à 25 centimes pour laines Buenos-Ayres. Hausse de 10 à 25 centimes pour les beaux croisés; 25 à 30 centimes et parfois plus, pour Schlumberger.

Défectueux et plutôt délaissés, quoique les pleins prix de la vente dernière pour les lots vendus.

Toutes les quantités n'ont pas été enlevées, c'est à cause des prétentions élevées des détenteurs.

MARCHÉS DIVERS

LILLE, 26 mai. — Marché linier. — Lins de Russie. — Il se fait, cette semaine, des affaires importantes, surtout en lins de Riga et de Permian, à prix fermes. On ne peut encore rien dire de définitif en Russie, on espère cependant pouvoir commencer la semaine prochaine. Les cotons sont sans changement.

Les cotons de pays et de Belgique. — Petites affaires; prix sans changement. Après quelques jours de forte chute, qui ont été déplorables à la récolte, on a eu de la pluie. Elle a fait grand bien à la jeune pousse qui se développe très lentement. — Etoiles. — Un peu plus de vente cette semaine, mais prix toujours faibles.

Les cotons étrangers. — Les cotons continuent à être fermés et signalés. Non courant d'affaires. — Jutes. — Bon courant d'affaires à prix sans changement. — Chaux. — Il se fait quelques affaires, mais les prix restent les mêmes.

Marché aux bestiaux. — Au tableau: 150 bœufs, 101 vaches, 27 taureaux. Au total, 277 têtes de gros bétail. Les normands se vendaient 1.00 à 1.03; les normands et mançais, 0.98 à 1.02; les vaches, 0.70 à 0.82 le livret; les taureaux, 0.70 à 0.81 le kilo.

Marché aux veaux gras. — 371 veaux, 1.90, 1.30, 1.40. — Anvers, 26 mai. — Bœufs, 625; taureaux, 45; vaches et veaux, 253. Prix moyen par kilo sur pied: bœufs, 0.81 à 0.96; taureaux, 0.58 à 0.86; vaches et génisses, 0.62 à 0.78.

DEYNES, 26 mai. — Porcecs de terre, 7.00; étoupees de déchets de lin, les 100 kilos, 10.00 à 15.00; 4e qual. 30.00; 2e qual. 30.00 à 25.00; 3e qual. 30.00 à 15.00; 4e qual. 10.00 à 10.00; pigeons légers, 1.50 à 1.40; beurre, le kilo, 2.20 à 2.40; œufs, les 50, 2.10; jambons, le kilo, 1.70 à 1.85; crevettes, par tête, 4.00 à 4.50; poulets, la couple, 7.00 à 8.00; lapins, le kilo, 1.40 à 1.50.

RENAIX, 26 mai. — Froment, 100 kilos, 22.50; méteil, 16.50; seigle, 13.50; avoine, 22.00; fèves, 20.00; porcs de terre, 8.50; paille, 3.50; foin, 6.25; bœufs, le kilo, 0.85; vaches, 0.75. — Toiles: pièces exposées en vente, 77; vendues, 7.

ANVERS, 26 mai. — Bœufs (Cote officielle). Santos, par 50 kilos, entrepôt, 45.00; juillet, 45.00; août, septembre, octobre, novembre, 45.00; décembre, janvier, février, mars, 44.50. — Caimé. — Bœufs rafferés, 100 kilos, 22.50; disponible blanc, 22.00; mai, 22.00; juin, 22.25; juillet-août, 22.50 les 100 kilos. — Ferme.